

Projet de développement du site et de modernisation de la Maison Radio-Canada : Le rapport de l'OCPM reçu favorablement par les acteurs du développement local

Montréal, 27 mars 2009 – Les acteurs de développement local reçoivent favorablement le rapport de l'**Office de consultation publique de Montréal (OCPM)** concernant le projet de développement et de modernisation de la **Maison Radio-Canada** dévoilé mercredi 18 mars 2009.

Les acteurs de développement local : **Habiter Ville-Marie**, la **Table pour l'Aménagement du Centre-Sud (TACS)**, le **Centre de Santé et de Services Sociaux (CSSS) Jeanne Mance**, la **Corporation de Développement Économique Communautaire (CDEC) Centre-Sud / Plateau Mont-Royal**, la **Corporation de Développement Communautaire (CDC) Centre-Sud** et les **partenaires de l'Îlot St Pierre Apôtre** ont tous salué la qualité du rapport de la commission en ce qui a trait à l'intégration des préoccupations du milieu. De plus, ceux-ci soulignent la pertinence d'un projet de développement du site et de modernisation de la Maison Radio-Canada pour le quartier et plus largement pour le Centre-Ville et la région de Montréal.

Parmi les préoccupations émises par les citoyenNEs et les organisations locales reprises par l'OCPM, notons l'importance accordée à l'intégration du projet au quartier. L'Office recommande entre autre, une approche plus sensible à l'égard de l'histoire du Faubourg à M'lasse.

De plus, pour renforcer la contribution sociale et économique du projet, les acteurs locaux appuient la recommandation de l'Office « de moduler à la hausse les cibles établies en matière de logement social » ou encore d'offrir des espaces publics, des équipements collectifs et des commerces de proximité adaptés aux besoins des résidentEs actuels et futurs du quartier. L'OCPM met de l'avant la prise en compte des impacts liés à la circulation et aux transports et l'application des principes du développement durable, des préoccupations également portées par le milieu.

Compte tenu des grands projets urbains prévus dans l'Est du Centre Ville, les acteurs locaux appuient fortement la recommandation de l'OCPM, à la **Ville de Montréal** et à l'**Arrondissement Ville-Marie**, d'entreprendre, « dans les meilleurs délais, les démarches nécessaires à l'établissement d'un plan d'ensemble sectoriel. »

Afin de réaliser le projet d'envergure de Radio Canada et de maximiser les retombées économiques et sociales, il faut continuer d'encourager la contribution technique et financière de l'ensemble des paliers gouvernementaux. Le **Gouvernement du Canada** doit débloquer les fonds appropriés au soutien de la modernisation Radio-Canada mais également au développement du site et au financement des éléments permettant une la restructuration de ce quartier dévitalisé. Le **Gouvernement du Québec** doit, pour sa part, contribuer en l'intégration urbaine de ce projet en concrétisant la démarche de recouvrement de l'autoroute Ville-Marie. Finalement, **les autorités municipales** doivent entreprendre les démarches pour doter la partie est du Centre Ville d'un plan d'ensemble et s'assurer que l'accord de développement réponde aux attentes de la collectivité et soit élaboré en associant les acteurs du milieu.

A cet égard, il est donc important pour les acteurs du développement local que la Ville de Montréal et le promoteur du projet associent le milieu dans l'ensemble des phases de développement du projet.

Les organisations locales réitérent le rôle fondamental d'information et d'appropriation citoyenne assumée par l'Office de consultation publique de Montréal pour des projets d'envergure de ce type.